

PERL
Rue des Cordiers
22300 LANNION
06.17.52.29.79
perl.asso22@gmail.com
www.perl-asso22.fr



Lettre d'information N° 4 – Mars 2025

Au Sommaire :

- 1 – Les portes ouvertes 2025.
- 2 – Le résultat du sondage « Quel sujet sociétal souhaiteriez-vous aborder ? ».
- 3 – « Addictions et écrans : je gère ? », conférence interactive le 23 avril au lycée.
- 4 – La surprise de nos stagiaires.
- 5 – Les vœux Parcoursup.
- 6 – Le stage de fin d'année pour les élèves de seconde.
- 7 – Informations diverses.

1 – Les portes ouvertes 2025.

Les portes ouvertes des collèges Coppens, Le Goffic et les Sept Iles se sont déroulées entre le 17 et le 31 janvier. La PERL était représentée sur chaque établissement pour faire connaître l'association aux futurs collégiens et à leurs parents. Merci aux bénévoles de la PERL qui ont donné de leur temps.

A noter que le collège Yves Coppens ouvrira une cinquième classe de 6^{ème} dès la rentrée 2025 avec environ 125 élèves annoncés en provenance des écoles du secteur.

En ce qui concerne le lycée Félix Le Dantec, les membres de la PERL ont distribués plus de 450 flyers aux futurs lycéens durant les deux jours.

Nous profitons de cette lettre d'information pour remercier les parents présents sur notre stand tout au long de cette porte ouverte. Leurs aides sont si précieuses.

Depuis que la porte ouverte est organisée le vendredi en soirée et le samedi matin, nous constatons une plus grande affluence.



2 – Le résultat du sondage « Quel sujet sociétal souhaiteriez-vous aborder ? ».

Dans notre dernière lettre d'information, nous vous sollicitons pour répondre à notre sondage « Quel sujet sociétal souhaiteriez-vous aborder ? ».

Pour rappel, la PERL souhaite organiser au sein du lycée des manifestations sur des thèmes du quotidien (addictions, prévention, environnement, ...).

Nous remercions les 103 personnes (lycéens, parents, enseignants, personnels) d'avoir pris le temps de participer à cette enquête et voici une synthèse de vos réponses :

✓ A la question : « Seriez-vous intéressé(e) par ce type de manifestation ? », la moyenne des notes est de : 7,17/10.

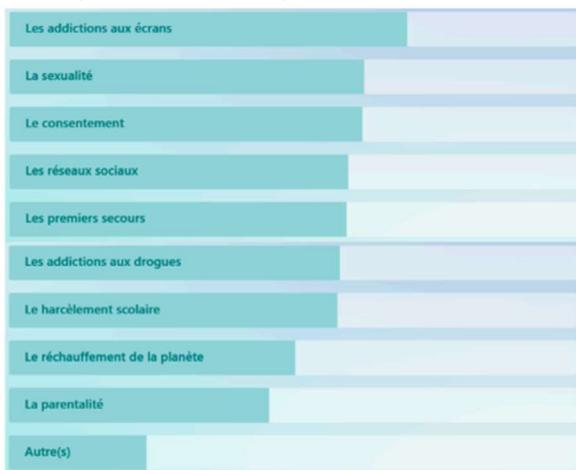
✓ En ce qui concerne la forme souhaitée de la manifestation, nous retiendrons la **conférence** :



En « Autres », vos suggestions :

- Débat,
- Témoignage,
- Exposition,
- Table ronde,
- ...

✓ Pour ce qui est du thème que vous souhaiteriez aborder, les **addictions aux écrans** est celui qui ressort :

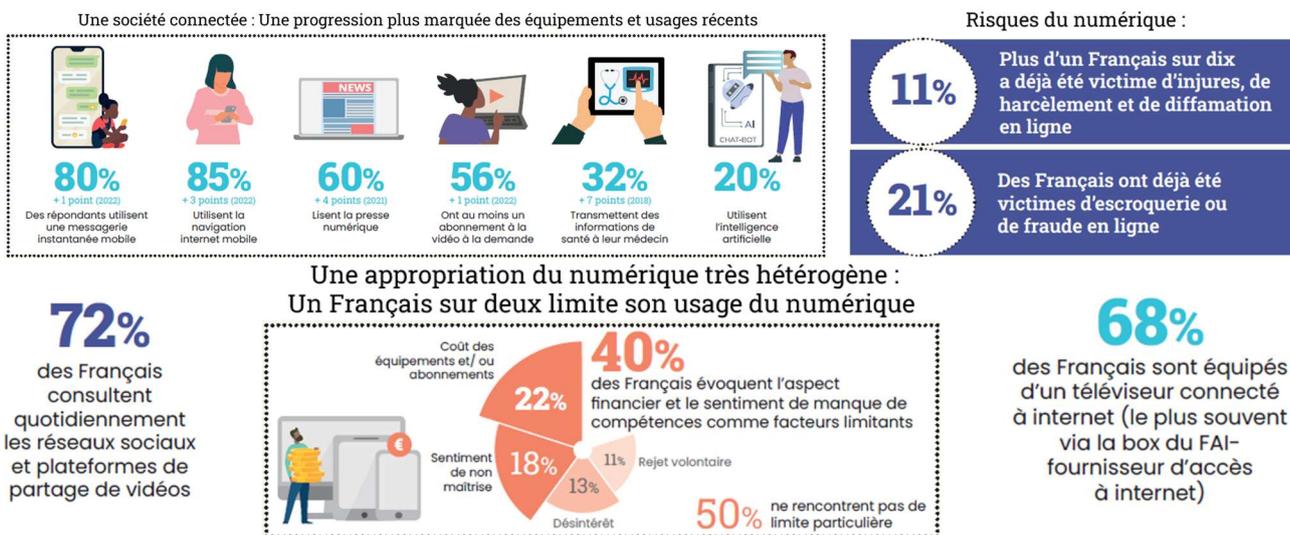


En « Autres », voici certains retours :

- Le vivre ensemble, cultiver les liens sociaux,
- Accès aux formations pour les jobs d'été (PSC1, BAFA, BNSSA, ...),
- Le handicap invisible (DYS, HPI, ...),
- L'anxiété, le stress en lien avec les examens et les choix d'orientation,
- Comportement, conflits enfants/parents,
- Le sexisme,
- Le système scolaire,
- Les addictions à l'alcool, l'alcool dans les fêtes,

Suite à vos retours que nous avons analysés, nous avons cherché et trouvé une association qui peut nous proposer **une conférence interactive sur les addictions aux écrans** pour sensibiliser les enfants et les adultes. Retrouvez les informations dans le paragraphe suivant.

Ci-dessous quelques chiffres issus du « Baromètre du numérique », étude réalisée par le Centre de Recherche pour l'Etude et l'Observation des Conditions de Vie (CRÉDOC) en mai 2024 :



3 – « Addictions et écrans : je gère ? », conférence interactive le 23 avril au lycée.

Venez assister à la conférence interactive intitulée : "Addictions et écrans : Je gère ?", le : **mercredi 23 avril 2025 à 20h à l'amphithéâtre du lycée Félix Le Dantec à Lannion.**

Cette soirée sera animée par Charlotte Prével (psychopédagogue), intervenante pour l'association Les Chevaliers du Web (<https://chevaliersduweb.fr>).

Une soirée dynamique et interactive pour mieux comprendre l'impact des écrans et échanger sur des pratiques équilibrées. Loin de toute diabolisation ou culpabilisation, cette conférence propose d'explorer la notion d'addiction aux écrans : quels sont les risques ? Comment gérer au quotidien ?

Durant 1h30, les participants découvriront des repères clés sur l'usage des écrans. Un temps d'échange d'environ 30 minutes est également prévu pour répondre aux interrogations de chacun.

Parents, collégiens, lycéens, enseignants et personnels des établissements sont conviés à venir réfléchir ensemble aux bonnes pratiques et aux alternatives dans un cadre bienveillant et accessible à tous.

Nous espérons vous voir nombreux à cette 1^{ère} conférence...

Pour y assister, il est obligatoire de réserver ses billets **avant le vendredi 4 Avril 2025** car l'amphithéâtre a une capacité maximum de 286 places.

Les tarifs :

- ✓ Gratuit pour les élèves de nos établissements (collège Charles Le Goffic, collège Yves Coppens, collège Les Sept Iles et le lycée Félix Le Dantec) et qui sont adhérents à l'association PERL.
- ✓ 5€ pour tous les adultes (adhérent ou non à la PERL) et aux enfants, étudiants non adhérents à la PERL.

Notre billetterie en ligne est ouverte et vous pouvez y accéder via le lien internet suivant :

<https://www.helloasso.com/associations/parents-d-eleves-de-la-region-de-lannion-perl/evenements/conference-les-addictions-aux-ecrans>

ou par le QRcode ci-dessous :



Pour vous faire patienter, nous vous proposons quelques ouvrages sur le thème de la conférence :

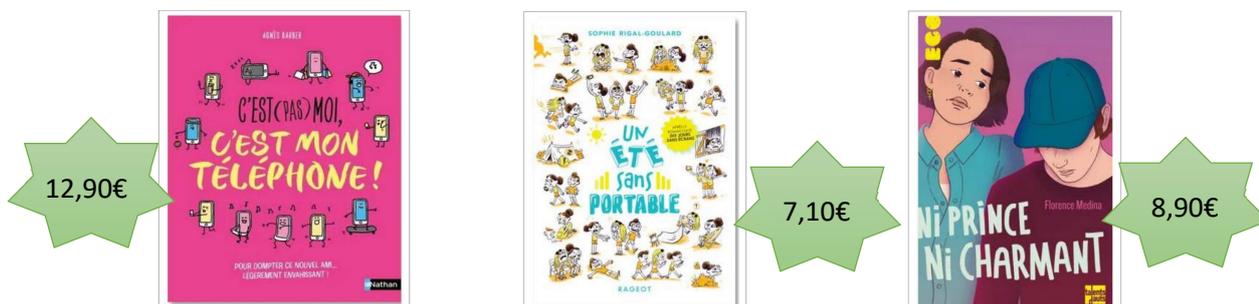
➤ La sélection PERL :



➤ Une partie de la sélection de l'association Les Chevaliers du Web (📖) :



➤ Une partie de la sélection de la librairie Gwalarn (📖) :



(📖) : Retrouvez la liste complète des ouvrages sélectionnés sur notre site : <https://www.perl-asso22.fr>

4 – La surprise de nos stagiaires.

Depuis le 6 janvier et durant sept semaines, la PERL accueillait deux stagiaires de 2^{ème} année de BTS SIO du lycée. Nous vous annonçons dans notre deuxième lettre d'information (de novembre 2024) une surprise. Mais quelle est cette fameuse surprise que Maximilien et Elladan nous ont concocté ?

Il va falloir attendre quelques jours encore. En effet, un problème technique est en cours de résolution...



Pour voir prochainement le résultat, rendez-vous sur notre site :

www.perl-asso22.fr

UN GRAND MERCI A VOUS DEUX LES GARÇONS



5 – Les vœux Parcoursup.

Attention, il ne vous reste plus que quelques jours pour formuler vos vœux Parcoursup (parcoursup.gouv.fr). Pour rappel, la date butoir : **jeudi 13 mars 2025** :

Étape 2 Du 15 janvier au 13 mars et jusqu'au 2 avril 2025

Je m'inscris pour formuler mes vœux et je finalise mon dossier

- Tout au long du 2e trimestre : je participe aux portes ouvertes et aux salons d'orientation
- Du mercredi 15 janvier au jeudi 13 mars : je m'inscris et je formule mes vœux
- Jeudi 13 mars 2025 : dernier jour pour formuler mes vœux**
- Mercredi 2 avril 2025 : dernier jour pour compléter mon dossier et confirmer mes vœux



Après la finalisation de votre dossier, viendra la dernière étape de Parcoursup :

Étape 3 Du lundi 2 juin au jeudi 10 juillet 2025

Je reçois les réponses des formations et je décide

- Lundi 2 juin : début de la phase d'admission, je reçois les réponses des formations et je choisis
- Du vendredi 6 au mardi 10 juin : classement des vœux en attente
- Mercredi 11 juin : début de la phase d'admission complémentaire
- Suspension des délais de réponses pendant les épreuves écrites du baccalauréat
- Vendredi 4 juillet : après les résultats du baccalauréat, je vais m'inscrire
- Jeudi 10 juillet : fin de la phase principale
- Jeudi 11 septembre : fin de la phase complémentaire

6 – Le stage de fin d'année pour les élèves de seconde.

Cette année, le stage d'observation pour les élèves de seconde générale et technologique du lycée se déroulera **du 16 au 27 juin 2025**.

Quelques informations utiles :

- ✓ Le stage (appelé aussi « séquence d'observation ») de deux semaines consécutives est obligatoire et peut être effectué en entreprise, en administration ou en association.
- ✓ Cette séquence d'observation peut éventuellement être divisée en 2 périodes sur 2 lieux d'accueil pour l'élève. Cela permet de découvrir divers domaines professionnels ou 2 environnements professionnels différents dans un même domaine.
- ✓ La signature d'une convention entre les différentes parties est obligatoire.
- ✓ Des dispositions dérogatoires sont prévues avec l'accord du chef d'établissement pour :
 - Les élèves qui effectuent un séjour de cohésion,
 - Une mission d'intérêt général dans le cadre du service national universel (SNU),
 - Une mobilité européenne ou internationale d'une durée minimale de 2 semaines.

Pour en savoir plus : <https://www.education.gouv.fr/entreprise-association-service-public-accueillir-un-stagiaire-de-seconde-avec-la-plateforme-413793>

Des offres de stage sont accessibles sur le site « 1élève1stage » : <https://1eleve1stage.education.gouv.fr>



7 – Informations diverses

Les conseils de classe

Les conseils de classe du 2^{ème} trimestre débuteront prochainement dans les collèges et les lycées. Les plannings seront consultables sur notre site internet (<https://www.perl-asso22.fr>) dès qu'ils nous auront été transmis par les établissements.

La PERL au Collège Yves Coppens (RAPPEL)

Cette année, la PERL n'est pas représentée au Collège Yves Coppens à Lannion faute de parents bénévoles. Nous souhaiterions dès la rentrée 2025 faire en sorte que l'association renaisse dans cet établissement.

Si vous avez un enfant ou si vous connaissez des parents d'élèves dans ce collège, que vous souhaitez vous investir au sein de la PERL, merci de prendre contact avec notre secrétariat : 06.17.52.29.79 - perl.asso22@gmail.com.

Et toujours une mine d'infos sur notre site internet : <https://www.perl-asso22.fr>